



@ sciences-licence-pro-sante-
visuelle@univ-amu.fr

📍 Saint-Jérôme (Marseille)

PUBLIC VISÉ

Étudiants de niveau BAC+2 validé par un diplôme ou une expérience professionnelle équivalente (VAE, VAP)

PRÉ-REQUIS

BTS Opticien Lunetier, DU d'optique physiologique et optométrie ou diplôme équivalent dans un domaine disciplinaire proche ou un niveau équivalent reconnu par la Commission de validation des acquis.

RYTHMES D'ÉTUDES POSSIBLES

- Formation à temps plein : stage de 3 mois en fin d'année
- Formation en alternance : 3 jours en entreprise, 2 jours à la faculté des sciences.

EN BREF



Durée des études :
1 an



Nombre de
crédits : 60 ECTS



Mobilité
internationale



Lien avec la
recherche



Droits d'inscription :
178 €*



Alternance :
contrat d'apprentissage



Stages & projets



Code RNCP : 40622

COMMENT CANDIDATER ?

L3 - eCandidat : étudiants (hors procédure Études en France)

Pour les étudiants étrangers, se référer au site web de la Faculté des sciences (inscription & tarifs différenciés).



*Tarif pour la formation initiale en 2025. Exonération pour les boursiers et étudiants en alternance.

LICENCE PROFESSIONNELLE OPTIQUE PROFESSIONNELLE

PARCOURS SANTÉ VISUELLE

FORMATION EN APPRENTISSAGE
FORMASUP
MÉDITERRANÉE

Cette licence vise à renforcer les compétences des diplômés du BTS Opticien Lunetier en santé visuelle. Elle est proposée à temps plein ou en alternance. Les lieux de stage et d'apprentissage peuvent être les cabinets ou cliniques d'ophtalmologie et les magasins d'optique.

OBJECTIFS

Cette licence professionnelle permet aux opticiens diplômés du BTS Opticien Lunetier d'accroître leurs compétences en examen de vue (réfraction), contactologie et basse vision afin de développer leur activité paramédicale en santé visuelle.

COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES

A l'issue de sa formation, le futur professionnel aura acquis de solides compétences lui permettant de :

- Utiliser des savoirs scientifiques disciplinaires et transdisciplinaires pour développer une activité spécialisée dans le domaine de l'optique lunetterie et de la santé visuelle.
- Engager une démarche d'investigation des activités et de l'histoire du patient puis d'évaluation de sa vue, afin de mesurer le défaut visuel et d'indiquer la correction visuelle à apporter, par l'utilisation de matériels d'optométrie et de contactologie.
- Promouvoir ses compétences en développant un argumentaire valorisant son diplôme de licence afin de faciliter son insertion et son évolution professionnelles et ce, en s'appuyant sur un champ lexical spécialisé pertinent en français et en anglais.
- Mettre en œuvre son expertise d'opticien au sein d'une équipe de professionnels aux compétences multiples et complémentaires visant à produire les mesures préliminaires du défaut visuel destinées au médecin, ou la solution matérielle adaptée au client, mais aussi à animer une équipe au sein d'un magasin d'optique.
- Mettre en œuvre ses compétences d'opticien afin de déterminer avec précision la correction d'un défaut visuel et l'équipement de santé adapté tout aussi bien au sein d'un magasin d'optique que d'un centre de la vision ou d'un cabinet d'ophtalmologie.
- Utiliser son statut réglementé d'opticien et être acteur au sein d'un parcours de santé visuelle afin d'interagir efficacement avec les différents professionnels du réseau (ophtalmologistes, orthoptistes, assureurs de santé, organisations professionnelles) dans l'intérêt du patient et dans le respect des normes de qualité et des textes réglementaires.

LES SPÉCIFICITÉS DE LA FORMATION

- Formation unique en PACA
- Certification ISO 9001
- Plateau technique : 2 salles équipées de 15 box pour la Réfraction et l'Optique de contact ainsi que d'une salle de topographie



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

La Licence professionnelle est organisée en approche par compétences.

- Elle est également accessible en VAE et en formation continue
- Le programme pédagogique est de 450 heures, ainsi que de 150 heures pour le projet tuteuré.

BCC1 - Réaliser un examen de la vision		
UE1 - Réfraction complexe 1	EC11 - Rayonnements optiques EC12 - Neurophysiologie générale EC13 - Examen de vue : apprentissage 1 EC14 - Examen de vue : mises en situation professionnelles 1	66h

BCC2 - Réaliser des adaptations en lentilles de contact		
UE2 - Sciences pour la contactologie	EC21 - Anatomie, physiologie oculaire du segment antérieur EC22 - Microbiologie EC23 - Technologie des lentilles de contact EC24 - Produits d'entretien	36h
UE3 - Contactologie générale	EC31 - Instrumentation EC32 - Règles et méthodologie de l'adaptation	58h

BCC3 - Prendre en charge la prévention et des cas spécifiques		
UE4 - Prévention et instruments	EC41 - Repérage des pathologies : méthodes et signes cliniques EC42 - Prévention et parcours de soins EC43 - Hygiène - pharmacologie EC44 - Aberrométrie et lasers EC45 - Instruments en santé visuelle	62h

BCC4 - Réaliser une veille et des travaux de recherche		
UE5 Contactologie	EC51 - Réglementation EC52 - Informatique générale EC53 - Anglais scientifique et technique EC54 - Méthodologie de recherche	50h
UE6 - Projet tuteuré		

BCC1 - Réaliser un examen de la vision		
UE7 - Réfraction complexe 2	EC71 - Perception spatiale et sensibilité au contraste EC72 - Vision des couleurs naturelles et instrumentales EC73 - Examen de vue : apprentissage 2 EC74 - Examen de vue : mises en Situation Professionnelles 2	84h

BCC2 - Réaliser des adaptations en lentilles de contact		
UE8 - Contactologie évoluée	EC81 - Adaptation en lentilles rigides EC82 - Adaptations lentilles pour presbytes EC82 - Adaptations lentilles pour presbytes EC84 - Contactologie : mises en situation professionnelles	62h

BCC3 - Prendre en charge la prévention et des cas spécifiques		
UE9 - Prises en charge spécifiques	EC91 - Basse vision et vision de la personne âgée EC92 - Vision de l'enfant EC93 - Optimisation de la vision	62h

BCC4 - Réaliser une veille et des travaux de recherche		
UE10 - Stage	EC101 - Réalisation de la mission EC102 - Restitution écrite du travail réalisé EC103 - Présentation orale du travail réalisé	

DÉBOUCHÉS ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Cette Licence professionnelle permet d'accéder aux emplois suivants :

- Opticien-lunetier professionnel de santé
- Cadre, responsable d'équipe en vente et prise de mesure, responsable en examen de vue et/ou en contactologie en magasin d'optique
- Opticien au sein d'équipes pluridisciplinaires médicales et paramédicales des métiers de la vision (cliniques, cabinets d'ophtalmologie)

